



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO :**
LA COHABITATION INSOLITE

Thierry Vircoulon

Observatoire de l'Afrique centrale et australe

Note n° 1
2019



Note réalisée par l'Ifri au profit de la Direction générale
des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées

Sommaire

INTRODUCTION	5
UNE COHABITATION NEGOCIEE PAS A PAS	7
La possibilité d'un changement négocié ?	7
Le temps des « combinazione » politiques	10
DE TRES FORTES ATTENTES	12
Attentes de la société congolaise	12
Attentes du parti présidentiel	14
Attentes des groupes armés	14
Attente des entreprises occidentales	15
LES SCENARIOS DE LA COHABITATION INSOLITE	17
CONCLUSION	19

Auteur

Thierry Vircoulon est chercheur associé à l'Ifri. Ancien élève de l'École normale d'administration (ENA) et titulaire d'un master en science politique de la Sorbonne, il a travaillé pour le Quai d'Orsay et la Commission européenne et a été directeur Afrique centrale pour International Crisis Group. Il a vécu en Afrique du Sud, au Kenya et en République démocratique du Congo et il enseigne actuellement à Sciences Po les questions de sécurité en Afrique subsaharienne.

Résumé

Les dernières élections ont donné lieu à une situation exceptionnelle dans l'histoire congolaise : la cohabitation. Cette cohabitation se traduit par un rapport de force asymétrique entre le nouveau président (Félix Tshisekedi) et l'ancien pouvoir (le clan Kabila). De ce fait, la mise en place des nouvelles institutions est l'occasion d'un premier match où chacun teste l'autre sous le regard très attentif de la population congolaise, et plus particulièrement des Kinois. L'enjeu est proportionnel aux attentes de nombreux acteurs congolais et étrangers qui ont été frustrés par le régime Kabila et dont certains sont vindicatifs. Les très fortes attentes populaires sont un atout mais aussi un risque pour le président Tshisekedi qui doit naviguer entre celles-ci et les embuscades du clan Kabila. La rue kinoise est pour le moment son meilleur allié mais ce soutien pourrait se retourner contre lui si les attentes populaires venaient à être déçues. Le changement de président a eu lieu mais les Congolais attendent un changement de régime.

Introduction

Cette note est le résultat d'un séjour de recherche à Kinshasa au mois de mars 2019, c'est-à-dire après l'investiture du président Félix Tshisekedi et avant la mise en place du gouvernement et des institutions élues (assemblée nationale, sénat, gouvernorats). L'Ifri a choisi cette période clé de négociations postélectorales pour mener cette recherche. En effet, les négociations postélectorales qui précèdent la formation du gouvernement permettent d'éclairer la genèse des nouvelles institutions et les rapports de force politiques dans le cadre de ce qui s'annonce être une très insolite cohabitation.

Les élections de janvier 2019 n'ont pas été inédites uniquement parce qu'elles ont donné lieu au premier changement pacifique de président mais aussi parce qu'elles ont créé une situation rare dans l'histoire politique de la République démocratique du Congo (RDC) : la cohabitation. En effet, à en croire les résultats officiels, Félix Tshisekedi a été élu président au détriment de Martin Fayulu et d'Emmanuel Shadari Ramazani, le dauphin désigné de Joseph Kabila, mais les autres scrutins se sont traduits par une victoire massive du Front Commun pour le Congo (FCC), la coalition de 18 partis formée par Joseph Kabila. Officiellement, le FCC a obtenu 330 des 500 sièges de l'Assemblée nationale, 836 députés provinciaux et plus de 80 des 108 sièges du Sénat. S'il a concédé la présidence, le FCC domine les institutions législatives aux niveaux national et provincial ainsi que les gouvernorats qui ont un rôle stratégique dans le système institutionnel congolais. Selon la Constitution, cette configuration politique implique que le premier ministre soit issu de la majorité parlementaire, donc du FCC.

La cohabitation est une configuration politique historiquement exceptionnelle en RDC. Il n'y a eu que deux épisodes de bipolarité du pouvoir exécutif depuis l'indépendance : entre Patrice Lumumba et Kasa-Vubu (1960-61) et entre Mobutu et Etienne Tshisekedi qui fût trois fois un éphémère Premier ministre (1991, 1992-93, 1997). Dans les deux cas, cela correspondait à des crises politiques graves, l'expérience a été de courte durée et s'est achevée par la fin brutale du leadership bipolaire (assassinat de Lumumba, révocation de Tshisekedi par Mobutu en 1991 et 1993, prise du pouvoir par Laurent-Désiré Kabila en 1997). De ce fait, le débat politique congolais est actuellement dominé par de fortes interrogations sur les implications, l'équilibre et la viabilité de cet attelage dont, pour le moment, le conducteur est sans conteste Joseph Kabila. Cette note reflète ces

interrogations en analysant le jeu des acteurs politiques et les attentes sociales, économiques et sécuritaires qui caractérisent l'après-élection. Elle s'achève sur des scénarios prospectifs.

Une cohabitation négociée pas à pas

Le premier trimestre de cette cohabitation ressemble à un match où tout le monde, y compris et surtout la population kinoise, compte les points marqués par chaque camp. Après les élections directes, l'heure est à l'installation des institutions élues et les nominations aux postes clés de l'Etat, i.e. la structure institutionnelle de la cohabitation. A ce titre, à côté des secteurs de la sécurité et des finances publiques, les gouvernorats sont aussi des enjeux majeurs de pouvoir pour au moins trois raisons : les gouverneurs sont les interlocuteurs directs du chef de l'Etat et du gouvernement pour les affaires de leur province ; ils disposent d'importants pouvoirs et contrôlent d'importantes ressources financières ; de nombreux caciques du régime Kabila souhaitent se reconvertir en gouverneur¹. La cohabitation débute donc par des négociations en coulisses dans un contexte de rapport de force asymétrique.

La possibilité d'un changement négocié ?

L'avènement du président Tshisekedi a déjà changé le climat du régime. Après les deux années de tension politique (le glissement de 2016 à 2018) qui ont pesé sur la population, le climat politico-sécuritaire est à la détente : libération de prisonniers politiques, comportement moins abusif des forces de sécurité, liberté d'expression et de réunion de Martin Fayulu qui, bien qu'il fasse maintenant figure de leader de l'opposition et remette en cause les résultats électoraux, peut se déplacer librement en RDC et s'exprimer à la télévision publique, la RTNC. Le président a aussi pris certaines décisions pour affirmer son autorité comme la mise à l'écart du chef de l'ANR (Kalev Mutond), des nominations dans les renseignements militaires (la DEMIAP) et l'annonce de premières sanctions pour corruption contre des membres du régime précédent (suspension du ministre des Affaires Foncières, suspension de plusieurs directeurs généraux d'entreprises publiques, installation d'une commission dénommée Etienne Tshisekedi chargée

¹ Par exemple, Lambert Mende, ministre de la Communication, Evariste Boshab, le secrétaire général du PPRD, Zoé Kabila, le frère de Joseph qui est député, etc.

d'enquêter sur les spoliations²). De plus, le président mène une diplomatie opposée à celle du camp Kabila. Alors que ce dernier avait isolé la RDC ces dernières années tant à l'égard des gouvernements américain, européens qu'africains, le nouveau président s'efforce de renouer les liens et effectue de nombreux voyages à l'étranger (Ethiopie, Congo-Brazzaville, Angola, Rwanda, Ouganda, Namibie, Etats-Unis, etc.). Il songe à jouer les médiateurs dans la crise ougando-rwandaise, entame une politique de détente avec Paul Kagame qui avait voulu remettre en cause son élection (visite à Kigali et ouverture réciproque de liaisons aériennes) et prend publiquement le contre-pied de Joseph Kabila sur plusieurs dossiers (par exemple la MONUSCO, dont il souhaite le maintien).

Toutefois, à la question « qui détient le pouvoir en RDC ? », les interlocuteurs répondent « le clan Kabila ». Cette vision n'est pas seulement celle de Martin Fayulu et de l'Eglise catholique³ mais aussi de la grande majorité des Kinois interrogés lors de cette recherche⁴. De fait, le clan Kabila a conservé sa position économique dominante et ses affidés dans l'administration et l'appareil de sécurité. A titre d'exemple, si le directeur de l'ANR sous sanctions de l'UE et des USA a été écarté, le président Tshisekedi n'a pas remanié en profondeur la direction des renseignements et nommé de nouveaux venus : il s'est contenté de faire un exercice de chaises musicales avec les responsables déjà en place (l'adjoint est devenu n° 1, le n° 3 est devenu n° 2, etc.). Outre le personnel politique et administratif, le camp de Kabila dispose aussi du nerf de la guerre : l'argent. Et il a déjà utilisé cette arme dans le cadre des élections sénatoriales en corrompant des députés provinciaux de l'UDPS afin qu'ils votent pour les candidats du FCC⁵. Par conséquent, le président Tshisekedi a déjà dû faire des concessions et battre en retraite sur deux points : la méthode de formation du gouvernement et l'élection des sénateurs.

Contrairement à ce qu'il avait annoncé⁶, il n'y a pas eu de nomination d'un « informateur » pour former le gouvernement. Prévu par l'article 78 de la constitution, l'informateur peut être nommé par le président afin d'identifier la majorité parlementaire dont doit être issu le premier ministre. Or le FCC a fait valoir qu'il constitue la majorité parlementaire avec 330 députés et qu'en conséquence le poste de premier ministre lui revient de

2. « Dialogue entre Congolais », *Radio Okapi*, 4 avril 2019 : www.radiookapi.net

3. Dans une interview au journal *La Croix* le 26 mars, Mgr Fridolin Ambongo déclare « l'ancien président tire toujours les ficelles ». Idem pour Martin Fayulu : P.Boisslet, « DRC, Martin Fayulu : « the Kabila system is still in place », *The Africa Report*, 3 avril 2019.

4. Entretiens à Kinshasa, mars 2019.

5. Le vote pour les sénatoriales à Kinshasa coûtait 15 000 \$.

6. A.Diasso, « Formation du gouvernement : Félix Tshisekedi prêt à nommer un informateur », *Adiac Congo*, 27 février 2019.

droit. La formation du gouvernement est prise en otage par le FCC qui propose des noms de premier ministre au président. Cependant, le FCC n'a pas obtenu gain de cause en ce qui concerne la nomination du premier ministre, Félix Tshisekedi ayant refusé au moins deux fois les noms qui lui ont été soumis. Le temps que prendront les négociations postélectorales pour la formation du gouvernement est en soi un indicateur du rapport de force actuel.

Les deux élections indirectes (les sénatoriales et l'élection des gouverneurs) qui font suite aux élections directes marquent la première véritable défaite de Tshisekedi. A la suite de la révélation de l'achat des votes pour les sénatoriales et face au mécontentement des militants de l'UDPS, il a bloqué l'installation des sénateurs, reporté l'élection des gouverneurs et lancé une enquête pour corruption. Ce faisant, il a donné l'impression de vouloir éviter un Sénat ultra-dominé par le FCC. Finalement, le président a dû se résoudre à autoriser leur installation, officiellement pour respecter les délais constitutionnels et il n'est donc pas parvenu à bloquer l'élection corrompue des sénateurs. Bien que l'enquête continue, il y a peu de chance que leur élection soit remise en cause⁷.

L'élection des gouverneurs est aussi une nouvelle démonstration de force du FCC. Alors que les élections et des seconds tours restent à organiser dans plusieurs provinces (Nord-Kivu, Mai Ndombe, Sankuru, Sud-Ubangi, etc.), le FCC a remporté au début d'avril 17 gouvernorats sur 26 dès le premier tour - la plateforme du président (Cap pour le Changement, "CACH") n'obtenant au premier tour qu'un seul gouvernorat, celui de la province du Kasai-Oriental. Les gouvernorats stratégiques de la capitale, Kinshasa, et du Kongo Central reviennent au FCC alors que l'élection directe de leurs assemblées provinciales avait été remportée par l'opposition⁸. Dans ces deux provinces, les élections indirectes consacrent l'inversion complète des élections directes : ceux que les électeurs ont mis au pouvoir ont, sans changer de parti, voté en faveur du FCC⁹. Par ailleurs, le FCC a eu l'intelligence de changer les visages et de ne pas recycler les ministres du gouvernement précédent. En effet, mis à part Zoé Kabila qui devient gouverneur du Tanganyika, il n'y a pas de grandes figures du clan Kabila parmi les gouverneurs.

7. Entretiens à Kinshasa, mars 2019.

8. Le gouverneur de Kinshasa issu du FCC (Gentiny Ngobila) est particulièrement controversé du fait de ses fonctions dans le Mai Ndombe lors des massacres à Yumbi en décembre 2018. « RDC : selon l'ONU, les massacres de Yumbi pourraient constituer des crimes contre l'humanité », *Le Monde Afrique*, 3 mars 2019.

9. « Dialogue entre Congolais », *Radio Okapi*, 12 avril 2019 : www.radiookapi.net

Le temps des « *combinazione* » politiques

Les négociations pour la mise en place de la structure institutionnelle de la cohabitation exacerbent l'opportunisme et la corruptibilité déjà élevées du personnel politique congolais : de nouvelles listes de ministrables circulent tous les jours à Kinshasa. L'exacerbation de l'opportunisme et la corruptibilité relève de deux facteurs. D'une part, les conditions d'accession de Félix Tshisekedi à la présidence sont douteuses. Pour l'Eglise catholique et beaucoup d'acteurs politiques qui n'appartiennent pas nécessairement à la formation de Martin Fayulu, le résultat des élections est « un déni de vérité »¹⁰. Ils estiment que Félix Tshisekedi est parvenu à la présidence en passant un pacte faustien avec Joseph Kabila, pacte dont les dispositions sont mystérieuses (y compris pour les membres du parti du président). Ce « pacte avec le diable » a comme effets une forte défiance entre le président et les cadres de son parti et une marge de manœuvre réduite du chef de l'Etat. D'autre part, comme le pouvoir est devenu bicéphale, le marché politique congolais connaît une poussée inflationniste. Les acteurs qui font l'offre (les politiciens) font monter le prix de leur adhésion et jouent la surenchère en mettant en concurrence les deux camps. Les achats de votes ont donc été la grande affaire des deux élections indirectes pour le Sénat et les gouvernorats. Cela explique le fait que les acteurs politiques adoptent des positionnements très flottants. Dans le contexte actuel où se définissent les rapports de force qui vont en principe sous-tendre les cinq ans de cohabitation, toutes les options sont sur la table, y compris les plus contre-nature. La cohabitation exacerbe le clientélisme compétitif et rend le champ politique congolais encore plus flexible et complexe qu'à l'accoutumée. Les jeux financiers de la *combinazione* ont d'ores et déjà deux effets évidents : la mise sous tension de l'UDPS et la difficulté de former une coalition présidentielle.

Le brigandage politique organisé par le FCC pour asseoir sa domination au Sénat et dans les provinces a fragilisé l'UDPS. En achetant pour 15 000 dollars les voix des députés provinciaux de l'UDPS pour les sénatoriales, le FCC a brutalement mis à l'épreuve la cohésion de l'UDPS. La trahison des députés provinciaux a suscité le mécontentement des militants qui ont manifesté violemment. La direction du parti a décidé de convoquer un conseil de discipline et le président par intérim du parti, Jean-Marc Kabund,

10. Expression de Mgr. Fridolin Ambongo, M.Malzac, « Mgr Fridolin Ambongo : « L'Eglise congolaise a payé cher l'alternance démocratique », *La Croix*, 26 mars 2019.

a dû démissionner¹¹. Dès les premiers mois de la présidence, l'UDPS révèle sa vulnérabilité et connaît de très vives turbulences.

Comme suggéré par l'Eglise catholique¹², Félix Tshisekedi a intérêt à s'entendre avec les opposants au régime Kabila pour élargir son assise politique qui est fragile. Ainsi le ralliement de Gabriel Kyungu, considéré comme l'un des hommes forts de l'ex-Katanga, est perçu comme un rapprochement indirect entre le président et Moïse Katumbi. De même plusieurs barons de Lamuka qui craignent une paradoxale « tshisekedisation » de Martin Fayulu¹³ - toujours focalisé sur le combat pour la vérité des urnes - ont approché la présidence. Le MLC de Jean-Pierre Bemba qui s'était rallié en 2018 à l'idée de la candidature unique de Martin Fayulu a opté pour l'attentisme. Néanmoins quelle que soit la stratégie et les préférences présidentielles, la force de frappe financière du clan Kabila rendrait la formation d'une coalition postélectorale pour faire contrepoids au FCC particulièrement difficile.

11. J.Ndinga, « RDC : Jean Marc Kabund n'est plus secrétaire général de l'UDPS », *Africanews*, 10 avril 2018.

12. M.Malzac, « Mgr Fridolin Ambongo : « L'Eglise congolaise a payé cher l'alternance démocratique », *La Croix*, 26 mars 2019.

13. Martin Fayulu veut apparemment endosser le costume de leader de l'opposition et adopter l'intransigeance qui a fait l'identité politique d'Etienne Tshisekedi. Comme ce dernier en 2011, il a renoncé à son mandat de député, s'est auto-proclamé président et continue d'affirmer que l'élection a été volée. Il oublie peut-être en cela que sa popularité électorale résultait du fait qu'il était le mandataire de Moïse Katumbi et de Jean-Pierre Bemba.

De très fortes attentes

Après 17 années de présidence Kabila, l'avènement d'un nouveau président issu de l'opposition suscite une forte attente de la part de nombreux acteurs ; ce qui ouvre à la fois des opportunités tout en impliquant des contraintes pour Félix Tshisekedi.

Attentes de la société congolaise

Les attentes de la population qui a voté pour la rupture avec le régime Kabila sont à la hauteur des frustrations populaires dans l'un des pays les plus pauvres du monde (en 2017 le PIB par habitant était de 458 dollars¹⁴) où le gouvernement s'est désengagé des services sociaux de base depuis plusieurs décennies et qui connaît la seconde plus grande crise de nutrition dans le monde après le Yémen. Loin de s'améliorer ces dernières années, les indicateurs humanitaires révèlent l'ampleur des maux qui frappent la population congolaise : insécurité (le nombre de déplacés avoisine les 5 millions de personnes), pauvreté massive (87,7 % de la population vit sous le seuil de pauvreté), malnutrition (le nombre de Congolais en situation d'insécurité alimentaire est passé de 7 à 13 millions de 2016 à 2018 et la malnutrition aiguë concerne 4,9 millions d'enfants de moins de 5 ans)¹⁵, déficit d'accès aux soins (plusieurs foyers épidémiques¹⁶ : choléra, rougeole, ebola dans une zone à forte densité de population). Par rapport aux autres épidémies d'ebola qui ont éclaté en RDC, celle qui frappe depuis août 2018 le nord du Nord Kivu (territoire de Beni/Butembo) a deux particularités : elle se déroule dans une zone de forte densité humaine et elle menace 35 % des mines d'or de la RDC¹⁷. A la fin mars, l'épidémie avait dépassé les mille cas et fait 676 morts¹⁸.

La longue liste de demandes que les organisations de la société civile envoient quotidiennement à la présidence reflètent les attentes de la population¹⁹. Ces attentes concernent la situation socio-économique et la justice. Les organisations de femmes demandent la parité de genre dans le futur gouvernement ; les organisations de défense des droits de l'homme

14. Information obtenue sur populationdata.fr, consulté en avril 2019 : www.populationdata.net

15. *Global Report on Food Crisis*, Food Security Information Network, 2019 : www.fsplatform.org

16. *Infosgrandslacs.info*, consulté en avril 2019 : infosgrandslacs.info

17. *Mining.com*, consulté en avril 2019 : www.mining.com

18. Information obtenue sur populationdata.fr, consulté en avril 2019 : infosgrandslacs.info

19. Entretiens avec des organisations de la société civile congolaise, Kinshasa, mars 2019.

attendent un grand renouvellement dans la magistrature et les services de sécurité et insistent pour que soient exhumés les crimes du régime Kabila (massacre de Bundi dia Kongo en 2007 ; meurtre de Floribert Chebeya, le leader de l'ONG *Voix des Sans Voix*, dans lequel était impliqué le général John Numbi, chargé des basses œuvres de Joseph Kabila ; répression dans les Kasai contre Kamwina Nsapu²⁰ en 2016, etc.). Lors du rassemblement au Stade des Martyrs de Kinshasa le 24 mars dernier, la foule a même réclamé l'arrestation de Joseph Kabila. Les mouvements citoyens attendent un gouvernement qui soit enfin redevable à la population et se concentre sur le développement du pays tandis que les organisations de lutte contre la corruption envoient des dossiers à la présidence afin que des poursuites soient lancées. La Ligue Congolaise de Lutte contre la Corruption (LICOCO) a, par exemple, demandé au président d'enquêter sur le détournement de la redevance logistique terrestre. Censée financer la réhabilitation du réseau ferroviaire entre Matadi et Kinshasa, cette taxe a généré 53 millions de dollars de 2013 à 2016 au profit de la Société Congolaise des Transports et Ports mais aucune véritable amélioration du réseau ferroviaire n'a eu lieu²¹.

Les revendications socio-économiques s'expriment déjà à Kinshasa : grève de l'entreprise de transport de bus Transco ; manifestations des employés du commerce dominé par les compagnies libanaises et indo-pakistanaïses²² ; discussions sur les arriérés de paiement des fonctionnaires²³, etc. Alors que la capitale reste sensible aux éventuelles turbulences sociales, en province la demande de développement est particulièrement forte au Kasai, une région qui a été marginalisée par les pouvoirs successifs depuis le règne de Mobutu et qui a donc une revanche à prendre.

Conscient du haut degré de frustration sociale, le président a présenté le 2 mars un programme de travaux d'urgence à exécuter pendant les 100 premiers jours de son mandat (essentiellement des travaux de construction/réhabilitation de routes et d'électrification). Les bailleurs ont été sollicités pour lancer des travaux à forte visibilité et à impact rapide à Kinshasa. Le président s'efforce d'éviter toute contestation sociale (déblocage des fonds pour les chauffeurs de Transco, pour les policiers non payés²⁴, etc.) et multiplie les promesses (par exemple l'amélioration de la

20. Marc-André Lagrange, « Du désordre comme art de gouverner. La rébellion Kamwina Nsapu, un symbole du mal congolais », *Notes de l'Ifri*, septembre 2017.

21. *La Société Congolaise de Transport et des Ports en faillite malgré l'instauration de la redevance logistique terrestre*, LICOCO, Kinshasa, 2019.

22. « Dialogue entre Congolais », *Radio Okapi*, 4 avril 2019 : www.radiookapi.net

23. *Ibid.*, www.radiookapi.net

24. *Ibid.*, www.radiookapi.net

condition des policiers et des soldats et de leurs familles lors de sa visite du grand camp militaire de Kinshasa, le camp Tshatshi²⁵).

Attentes du parti présidentiel

Au sein du parti du président, la compétition pour les postes est intense. Après plus de 30 ans de combat politique, l'UDPS accède enfin à la magistrature suprême, ce qui suscite des attentes de promotion considérables. Le cabinet du président est assiégé par les membres de l'UDPS qui demandent (et parfois exigent) des faveurs présidentielles. La course aux postes est d'autant plus intense que la diaspora de l'UDPS est revenue à Kinshasa depuis l'élection. Beaucoup de cadres et leurs familles avaient pris le chemin de l'exil à l'époque de Mobutu puis à l'époque de Joseph Kabila. De retour ils comptent bien faire fructifier leur exil.

Attentes des groupes armés

Alors que le régime Kabila avait fermé la porte de l'intégration après la crise du M23, beaucoup de groupes armés espèrent une nouvelle vague d'intégration dans l'armée. Prenant acte de l'alternance présidentielle, plusieurs d'entre eux (en particulier les Mai-Mai) ont annoncé renoncer aux armes pendant ce premier trimestre²⁶. Le dernier chef de milice à exprimer sa disponibilité pour être intégré est Guidon Shimiray Mwissa (communément appelé Guidon) du NDC-Rénové. Une partie de la rhétorique politique des Mai-Mai faisait de Joseph Kabila un étranger complice du Rwanda, ce qui justifiait leur mobilisation auprès de la population des zones rurales des Kivus. De plus, en raison du glissement électoral de 2016 à 2018, il y avait eu au Sud-Kivu la velléité de former une coalition Mai-Mai anti-Kabila²⁷. Les Mai-Mai ne peuvent remettre en cause l'origine congolaise de Félix Tshisekedi tandis que les miliciens de Kamwina Nsapu accueillent favorablement l'élection d'un « enfant du pays », c'est-à-dire un Kasaien. Il bénéficie donc d'un a priori positif auprès de ces deux catégories de groupes armés. Il reste à savoir s'il est prêt à ouvrir les portes de l'armée à ces derniers, notamment les Mai-Mai qui sont habitués à marchander leur bonne volonté, exigent des grades élevés (Guidon demande à être nommé général²⁸) et n'en sont de toute manière pas à leur première intégration dans les FARDC.

25. « Discours devant les militaires du camp Tshatshi : Fatshi sur les traces de Mobutu », *Scooprdc*, 2 avril 2019 et *Ibid.*, www.radiookapi.net

26. *Ibid.*, www.radiookapi.net; www.radiookapi.net

27. J.Battory & T.Vircoulon, « 2017, année non électorale, cartographie analytique des « points chauds » de la République démocratique du Congo », *Notes de l'IFRI*, mars 2018.

28. Entretiens à Kinshasa, mars 2019.

Attente des entreprises occidentales

Le secteur privé anglo-saxon et européen souhaite la fin du diktat du duo Kabila/Gertler sur les affaires²⁹. La fin du partenariat obligatoire avec la famille Kabila pour les entreprises qui s'implantent et la fin du harcèlement fiscal et administratif sont leurs principales demandes. A l'inverse des sociétés asiatiques, les entreprises européennes ne peuvent pas travailler « selon les standards locaux » (sic). De ce fait, elles ne sont pas compétitives sur le marché congolais où la concurrence avec la Chine et d'autres émergents (Inde, Turquie, Corée du Sud, etc.) est intense³⁰. Par ailleurs, avec la fin de la gouvernance prédatrice du clan Kabila, elles espèrent un regain de confiance des bailleurs internationaux et le lancement de grands travaux d'infrastructures sur financement international. Elles attendent aussi la remise en cause de la clause du code agricole qui prévoit un actionnariat local majoritaire (51 %) pour les entreprises agricoles.

Les entreprises du secteur minier - secteur qui reste le pilier de l'économie congolaise - ont une revendication très spécifique : la remise en cause du nouveau code minier. Joseph Kabila a promulgué au début de 2018 un nouveau code qui a fortement augmenté le niveau de taxation des entreprises minières et a conduit à une hausse de 97 % des recettes budgétaires liées au secteur minier de 2017 à 2018³¹. Ce dernier « mauvais coup » (sic) du régime Kabila lui a valu l'animosité de grands groupes miniers qui ont gelé certains investissements et souhaitent voir ces dispositions abrogées³². Toutefois la taxation des entreprises minières ne peut pas être défaire comme elle a été faite, i.e. par la voie législative. En effet, d'une part, faire payer davantage les compagnies minières est une mesure populaire dans l'opinion publique congolaise ; d'autre part, le président serait contraint d'obtenir le soutien d'un parlement dominé par le FCC. En voulant la remettre en cause, le gouvernement se mettrait en porte-à-faux par rapport à l'opinion publique et offrirait au FCC une opportunité de l'attaquer publiquement sur un sujet sensible. La demande de révision du code par le secteur minier ne saurait aboutir en tant que telle mais, par contre, des concessions de nature réglementaire sont possibles dans le cadre d'arrangements à l'amiable. Les assauts d'amabilité entre Félix Tshisekedi et des responsables de compagnies minières lors de son voyage aux Etats-Unis semblent indiquer une telle éventualité.³³ Par ailleurs, d'autres

29. Entretiens avec des chefs d'entreprises, Kinshasa, mars 2019.

30. A.Maiza & G.Claudio, « How to avoid flawed minerals-for-infrastructures deals like DR Congo and China's Sicomin pact », *Quartz Africa*, 3 avril 2019, qz.com/africa

31. *Mining.com* : www.mining.com

32. *Mining.com* : www.mining.com

33. *Mining.com* : www.mining.com

entreprises qui ont eu des contentieux avec le régime précédent espèrent pouvoir récupérer leurs fonds et reprendre leurs activités en RDC³⁴.

34. Comme par exemple la société pétrolière sud-africaine Dig Oil qui a obtenu la condamnation de la RDC à lui payer une indemnisation de 600 millions de dollars, F. Misser, « RDC : l'héritage empoisonné de Kabila », *La Libre Afrique*, 27 février 2019.

Les scénarios de la cohabitation insolite

A Kinshasa, peu de gens croient à une cohabitation fonctionnelle et encore plus rares sont ceux qui croient à une cohabitation fonctionnelle et durable. D'une part, les conditions d'une cohabitation fonctionnelle ne sont pas réunies (respect des prérogatives constitutionnelles de chacun et entente sur un socle minimal d'objectifs communs) ; d'autre part, l'asymétrie du rapport de force joue en défaveur du président et risque de l'empêcher d'incarner la volonté de rupture de la population avec le régime précédent. De ce fait, rares sont les interlocuteurs qui parient sur l'accomplissement normal du mandat du nouveau président. Ce sentiment général reflète le rapport de force tel qu'il est perçu aujourd'hui. Toutefois, il ne faut pas oublier que ce rapport de force n'est pas figé et peut évoluer en fonction des appuis internes et externes que le président obtiendra.

Plusieurs scénarios d'évolution de cette cohabitation insolite sont envisageables :

- **Une cohabitation-captation** : tenu par ses engagements secrets avec Joseph Kabila, le président Tshisekedi est progressivement étouffé par le clan Kabila, n'a aucune marge de manœuvre et est réduit à un « roi sans royaume » à l'instar du Parti Lumumbiste Unifié (PALU) qui avait occupé le poste de premier ministre de 2007 à 2012 sans que l'on s'en souvienne³⁵. Il mène une politique qui ne heurte pas les fondamentaux du pouvoir du clan Kabila et est discrédité dans l'opinion publique congolaise.
- **Une cohabitation pacifique** : chacun se contente de son espace de pouvoir et respecte les engagements pris envers l'autre camp. Les deux camps trouvent un équilibre politique et la cohabitation se déroule sans accroc majeur jusqu'à la prochaine élection.

35. Dans le cadre de son alliance avec le PPRD, le PALU avait obtenu le poste de premier ministre après l'élection de 2006. Antoine Gizenga et Adolphe Muzito se sont succédé à la primature de 2007 à 2012 sans avoir une influence significative sur l'action gouvernementale. La mémoire politique congolaise considère qu'il s'agissait alors du régime de Kabila et n'a même pas retenu leur passage aux affaires.

- ▀ **Une cohabitation guerre-de-tranchée** : chacun essaie de rogner progressivement l'espace de pouvoir de l'autre camp et tente de bloquer ses initiatives. La cohabitation devient une négociation permanente et une longue série de batailles juridico-constitutionnelles sur les limites du pouvoir présidentiel et législatif. Ces luttes inter-institutionnelles bloquent les réformes nécessaires pour faire avancer le pays. La cohabitation se traduit par l'inertie gouvernementale mais va jusqu'à son terme électoral.

- ▀ **Une cohabitation belliqueuse** : chacun essaie de déstabiliser l'autre grâce à des manœuvres politiciennes et des coups tordus (motions de défiance de l'assemblée nationale contre le président, dissolution de l'assemblée nationale par le président, instrumentalisation politique des groupes armés et des mouvements de mécontentement à Kinshasa, etc.). La cohabitation se transforme en une série de crises politiques qui bloquent les réformes nécessaires pour faire avancer le pays et peuvent aboutir à l'interruption du mandat présidentiel ou à de nouvelles élections.

- ▀ **Un coup de force** orchestré par le clan Kabila : la montée des tensions entre les deux camps aboutit à l'épreuve de force. Un coup de force qui peut prendre des formes multiples (accident, empoisonnement, putsch, etc.) vient mettre un terme au mandat du président Tshisekedi.

Conclusion

La cohabitation débute comme une négociation délicate et asymétrique entre le nouveau président et l'ancien pouvoir pour la mise en place d'une structure institutionnelle polarisée. L'enjeu est de s'entendre (ou non) pour se partager les différents secteurs de l'Etat, nommer des personnalités de compromis au gouvernement et dans l'administration et autoriser le retour des exclus de la scène politique congolaise (notamment Moïse Katumbi et Mbusa Nyamwisi).

Les très fortes attentes populaires sont un atout mais aussi un risque pour le président Tshisekedi qui doit naviguer entre celles-ci et les embuscades du clan Kabila. La rue kinoise est pour le moment son meilleur allié et il n'est pas excessif de dire que, dans le contexte actuel, le risque de réaction populaire le protège de toute atteinte directe à sa vie. Mais compte-tenu du tripatouillage électoral qui l'a conduit au pouvoir, ce soutien populaire n'est pas un chèque en blanc, il est conditionné à la capacité de Tshisekedi d'incarner (ou de donner l'impression d'incarner) la rupture voulue par les Congolais. Les Kinois et la base militante de l'UDPS qui sont aux premières loges de cette cohabitation insolite comptent les points de ce match politique. S'ils estiment que le président Tshisekedi fait trop de concessions au camp de Kabila, qu'ils ne voient pas d'amélioration de leur situation socio-économique et que leurs intérêts sont sacrifiés sur l'autel de la *combinazione* congolaise, ils pourraient se faire entendre dans la rue de manière violente et se retourner contre Félix Tshisekedi³⁶. Le climat social est d'ores et déjà un des paramètres importants de cette cohabitation.

Si le changement de président tant attendu a eu lieu, il reste à voir si un changement de régime progressif est possible dans un contexte de cohabitation ou si le régime va rester dominé par le camp Kabila. Quant au changement de la gouvernance violente et privatisée des ressources naturelles et des biens publics qui caractérise la RDC depuis plusieurs décennies, il est à exclure. Une meilleure gouvernance peut difficilement émerger d'un système où la politique n'est que la somme algébrique des achats de voix.

36. « RDC : les jeunes de l'UPDS dénoncent l'alliance avec le FCC », *RFI*, 13 avril 2019.